



REGLEMENT de la DH KID des Orres du Samedi 24 Août 2019

1 - Introduction

Cette épreuve est ouverte uniquement aux licenciés FFC et se déroule sur 1 jour:

- **le samedi 24 août** : reconnaissances + compétition en deux manches, le meilleur des deux résultats étant pris en compte pour les classements.

Cette épreuve peut être ouverte aux non licenciés. Ils devront présenter un certificat de non-contre-indication à la pratique du VTT de descente en compétition, et devront acheter, sur place, une licence à la journée FFC.

Pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire.

Tout compétiteur participant à ces épreuves s'engage à respecter le présent règlement.

2. CATEGORIES :

Les catégories de coureurs seront les suivantes :

- Poussins : 7 à 8 ans
- Pupilles : 9 à 10 ans
- Benjamins : 11 à 12 ans
- Minimes non licenciés : 13 à 14 ans
- Cadets non licenciés : 15 à 16 ans

Une remise des prix sera effectuée pour chacune des catégories ci-dessus uniquement si le nombre de compétiteurs/catégorie est égal ou supérieur à trois.

Contact Organisation : Manu Frison – evenementslesorres@yahoo.fr

3. Organisation de la compétition

- Un tracé du parcours avec les postes des signaleurs et les postes de secours sera affiché au niveau des inscriptions
- Il y aura peut être, 2 tracés différents en fonction des catégories.
- Sur le tracé, il y aura des échappatoires obligatoires pour certaines catégories, les passages engagés pour leur catégorie seront fermés pour leur course puis ré-ouverte pour les autres catégories avec la possibilité pour eux de prendre ces échappatoires. Ces catégories devront s'informer de ces passages avant leur départ lors de leurs premiers entraînements (ils seront indiqués sur le parcours)
- Les horaires des séances d'entraînement ainsi que les horaires des ouvertures et fermetures de remontées mécaniques seront affichés au niveau des inscriptions. Attention : il faut prévoir environ 15 min pour se rendre au départ en partant du bas de la station
- Les horaires des manches de la compétition, peuvent être modifiées lors de la journée en fonction de la météo. Attention : si la météo ne peut pas permettre que la 2ème manche se déroule (fermeture des remontées mécaniques), le classement se fera avec la seule manche du matin.
- La liste des coureurs et les résultats entre les manches seront affichés en haut au départ et en bas au niveau de l'accueil.

4 - Equipement vestimentaire et accessoires de protection obligatoires lors des entraînements et lors de la course

- **Un casque intégral monobloc avec la jugulaire attachée**
- **Des coudières**
- **Des genouillères**
- **Des gants longs**
- **Une protection dorsale**
- ***Les protège- tibias***
- ***Embouts de cintre en place***

Contact Organisation : Manu Frison – evenementslesorres@yahoo.fr

Tout concurrent ne disposant pas de l'équipement complet se verra refuser le départ (même sur les entraînements). Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des protections individuelles qu'ils utilisent. (Voir Norme CE). Les sacs à dos, sacs à eau, carton, bouteilles plastiques,...sont strictement interdits.

Les caméras montées sur casque sont interdites lors des manches chronométrées. Les coureurs sont chargés d'assurer la bonne fixation sur les casques afin d'éviter tout danger. Les fixations en métal sont interdites, ruban adhésif et velcro sont autorisés.

Lors des entraînements les coureurs observant un drapeau jaune, agité par un signaleur, devront ralentir.

Les coureurs observant qu'un drapeau rouge est agité en cours d'épreuve doivent s'arrêter immédiatement.

Un coureur qui aurait été arrêté devra poursuivre son trajet dans le calme et chercher à rejoindre la fin du parcours pour demander un nouveau départ au juge à l'arrivée et attendre les instructions.

5. Entraînements

Les entraînements seront organisés de la façon suivante :

- une reconnaissance du parcours à pied sera possible dès le vendredi soir.
- un entraînement se déroulera le samedi matin.
- **Chaque coureur doit accomplir au minimum 2 parcours d'entraînement. Le commissaire au départ doit veiller à l'application de cette règle.**
 - Les coureurs doivent commencer le parcours d'entraînement au portillon de départ (en fonction de leur catégorie). Tout coureur commençant l'entraînement en dessous de la ligne de départ doit être disqualifié pour ladite compétition.
 - Les coureurs doivent porter leur plaque de guidon pendant l'entraînement.

7. Pénalités

- Circulation en sens inverse du circuit, stationnement sur le parcours : Mise hors course
- Refus de céder le passage par un coureur attardé : Pénalité en temps
- Non respect des limites du circuit : Mise hors course
- Jets de déchets sur le parcours (emballages, chambres à air, ...) Mise hors course
- Non respect des emplacements sponsors sur la plaque de cadre : Refus de départ
- Retard sur la ligne de départ : Refus de départ
- Equipement de sécurité incomplet : Refus de départ
- Nombre de reconnaissances minimum non effectué : Refus de départ.

8 - Le Programme prévisionnel

Vendredi **soir** : possibilité de reconnaissance à pied.

Samedi 24 Août

- **9H** ouverture du télésiège et début des séances d'entraînements
- **11H15** : première manche. (l'ordre des catégories sera affichée dès le samedi matin au départ des remontées mécaniques)
- *Pour la 2ème manche les coureurs peuvent bénéficier des autres pistes du bike-park pour s'échauffer, mais sur leur propre responsabilité.*
- **14H45** **(attention cet horaire peut être modifié en fonction de la météo, les concurrents doivent rester vigilants sur ces modifications d'horaires) :**
Début de la 2ème manche : les départs se feront à l'ordre inverse du classement du matin
- **16H30** : remise des prix

Contact Organisation : Manu Frison – evenementslesorres@yahoo.fr